

Énergie solaire en Haute-Gaspésie - Le projet va bon train

Le projet d'une usine de panneaux solaires en Haute-Gaspésie franchit une autre étape. D'ici une semaine, des représentants de La Haute-Gaspésie et du gouvernement du Québec se rendront en Ohio dans les ateliers de l'usine Xunlight pour finaliser les ententes.

Selon le préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie, Majella Emond, une institution financière et le gouvernement ont confirmé leur intérêt pour le projet.

La mairesse de Sainte-Anne-des-Monts, qui digère très mal qu'Hydro-Québec ait laissé pour contre La Haute-Gaspésie dans l'attribution des parcs éoliens, reste prudente dans ses commentaires.

« La Haute-Gaspésie a connu beaucoup, beaucoup d'échecs en développement économique. Un autre échec pour moi, je n'ose même pas y penser. Ça avance Xunlight. J'espère que ça va se rendre à sa conclusion », affirme Micheline Pelletier.

En s'installant à Sainte-Anne-des-Monts, le fabricant Xunlight apporterait une nouvelle technologie de panneaux solaires.

La première étape du projet nécessiterait un investissement de 100 millions de dollars et donnerait de l'emploi à une centaine de travailleurs. (Radio-Canada)

Méthodes critiquées

Le préfet de la MRC de Bonaventure se plaint des nouveaux moyens utilisés par Emploi-Québec pour désigner des boulots aux travailleurs sans emploi.

Jean-Guy Poirier soutient que les centres locaux d'emploi ne tiennent pas compte du lieu où les chômeurs ou les assistés sociaux souhaitent travailler pour avoir accès au programme de création d'emplois temporaires.

Auparavant, c'est la municipalité elle-même qui choisissait ses travailleurs dans le cadre du Fond de création d'emplois municipaux. Elle devait, par contre, respecter une proportion de personnes bénéficiaires d'aide sociale, chômeuses ou sans chèque.

Comme ces emplois sont parfois peu payés, le préfet qui est aussi maire de Saint-Siméon soutient que la distance à parcourir devrait logiquement être considérée.

De plus, il déplore qu'Emploi-Québec ne semble pas tenir compte de l'intérêt d'une personne pour lui trouver un emploi.

Jean-Guy Poirier souhaite un retour à l'ancien mode de fonctionnement pour combler les postes d'emplois temporaires. (CIEU-FM)

Lancement réussi

Le directeur-général de l'Association des pêcheurs propriétaires des Îles, Léonard Poirier, qualifie de succès le lancement de la campagne de promotion du homard du Québec. Vingt-cinq journalistes ont répondu à l'appel, hier, au restaurant Toqué!, où le ministre Laurent Lessard, de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation, les avaient conviés. M. Poirier a profité de

l'occasion pour souligner que l'achat du homard du Québec, par les consommateurs québécois, est essentiel pour aider à contrer les difficultés économiques qui s'annoncent dans l'archipel à cause de la récession américaine. Au même titre où les Madelinots assurent un bon accueil aux citoyens lorsqu'ils viennent dans l'archipel, il leur demande aujourd'hui de leur renvoyer l'ascenseur, en accueillant le pilier de leur économie.

Mentionnons que l'APPIM, le CLD et la SADC des Îles-de-la-Madeleine contribuent pour plus de 20 pour cent à cette campagne de promotion du homard. Curieusement, seulement deux restaurants de l'archipel sont inscrits sur le site Internet Le Homard du Québec, où sont affichés les adresses de vente du produit. (CFIM)

Coop forestière de St-Elzéar, fermeture plus longue que prévu

L'usine sciage de St-Elzéar ne reprendra pas ses activités, cet été. Les opérations ne sont pas rentables avec les conditions actuelles du marché du bois d'oeuvre. L'administration devra attendre des conditions plus favorables. Des travailleurs termineront leur période maximal sur l'assurance emploi, à la fin de l'été. Ils devront donc se trouver un autre travail.

Les travailleurs de la scierie de St-Elzéar devront se montrer patients avant de retourner au travail. En raison du marché du bois d'oeuvre, l'usine doit prolonger sa période de mise en veille qui pourrait s'étendre jusqu'en avril 2009.

" Normalement début mai on aurait déjà du redémarrer. On avait reporter ça au début juin mais on doit se rendre à l'évidence le marché étant ce qu'il est on ne peut pas redémarrer les opérations, " admet Carol Cotton le directeur de l'Association coopérative forestière de St-Elzéar.

La nouvelle plonge donc près de 120 travailleurs dans l'incertitude. Dès le mois d'août, un premier groupe se retrouvera sans assurance-emploi au lieu de retourner sur leur lieu de travail.

" On regarde pour des mesures d'emploi temporaires qui pourrait s'adresser à l'ensemble des gens qui se retrouveront sans emploi et sans régime d'assurance emploi. Il faut trouver quelque chose pour ses gens-là car la situation ne sera pas drôle bientôt, " reconnaît le maire de St-Elzéar, Damien Arsenault.

" On travaille à l'heure actuelle avec Emploi-Québec, la municipalité et différents partenaires pour créer de l'emploi et d'offrir un emploi à ses travailleurs, de sorte qu'ils puissent se qualifier à l'assurance-emploi, " ajoute Carol Cotton.

Il en va donc de la survie de l'usine de prolonger cette période de veille. Le marché du bois d'oeuvre pourrait s'améliorer dans les mois à venir. Des travailleurs sylvicoles pourraient reprendre du collier sous peu, mais pour plusieurs travailleurs d'usine, la recherche d'emploi devra débuter sous peu.

" Les dernières nouvelles les plus positives mentionnaient début 2009. On regarde d'autres avenues pour reprendre le plus rapidement possible, " soutient le directeur de la coopérative.

" Je dirais que la problématique se situe plus au niveau des travailleurs de l'usine, du séchage du bois, les transporteurs. Ils sont tous dans l'incertitude de savoir comment ils pourraient trouver un emploi dans un autre domaine, " ajoute le maire de St-Elzéar.

Ce n'est pourtant pas le bois qui manque dans la cours de la coopérative de St-Elzéar. Imaginez alors la frustration de plusieurs travailleurs qui n'arriveront peut-être pas à se qualifier pour

l'assurance-emploi cette année. Tout ça en raison des conditions défavorables sur le marché du bois d'oeuvre. (CHAU-TVA)

Crabes débarqués à Caraquet par la nation Gesgapegiag, impacts négatifs à Ste-Thérèse

La décision de Gesgapegiag de débarquer les cargaisons de leurs 3 crabiers à Caraquet pour faire pression sur Québec dans le dossier de la pourvoirie à droits exclusifs fait mal à Ste-Thérèse-de-Gaspé.

L'usine de transformation E.Gagnon et fils perd ainsi un approvisionnement important, si bien que la direction se dit obligée de mettre à pied 20 personnes.

Cette unité de production de l'usine E. Gagnon et fils est sans vie depuis le début de la saison lundi. La perte des 800 mille livres de crabes normalement débarqués par les Micmacs représente une baisse de 12 pour cent de la production. Dans ce contexte, la direction n'a eu d'autres choix que de téléphoner à 20 employés pour leur apprendre qu'ils n'avaient plus de travail.

" Pour s'assurer que la pêche dure assez longtemps, à ce moment-là on diminue le nombre d'employés de telle sorte que ceux qui restent vont faire autant d'heures et autant de semaines qu'ils ont faites l'an passé avec des quotas qui étaient plus élevés, " explique le président-directeur général de E. Gagnon et fils, Bernard Lacroix.

Donc, des mises à pied inévitables pour permettre à ces employés d'usine de travailler assez longtemps pour se qualifier à l'assurance-emploi.

La vingtaine d'employés en congé forcé proviennent d'un peu partout dans la MRC Rocher-Percé, donc des conséquences qui ne touchent pas seulement l'économie de Ste-Thérèse-de-Gaspé.

" Les employés, on en a de Gascons, de Percé, de Newport, d'un peu partout. Il y a aussi l'impact pour les dépanneurs, l'essence, tout le monde qui en dépend, je suis très déçu de ça, " affirme le maire de Ste-Thérèse-de-Gaspé, Léo Lelièvre.

" Tout ce qu'on espère, c'est qu'il y ait un dialogue avec le gouvernement, les ministères concernés et la nation micmac (...) Il faut dire aussi que l'Association québécoise des industriels de la pêche est concernée parce qu'on ne parle pas seulement du crabe, mais aussi d'un important quota de crevette aussi, " rajoute Bernard Lacroix.

C'est que si une fois la saison de crabe terminée, la nation micmac n'a toujours pas eu le feu vert pour lancer sa pourvoirie à droits exclusifs, ses pêcheurs de crevettes délaisseront les usines de Rivière-au-Renard et prendront eux aussi le large, vers le Nouveau-Brunswick. (CHAU-TVA)

Mission industrielle en Argentine

Profitant des liens privilégiés de l'Université du Québec à Rimouski, la Ville de Rimouski effectuera une mission industrielle en Argentine à la fin du mois. Une mission d'exploration d'une semaine qui pourrait être le prélude à des relations d'affaires entre des entreprises bas-laurentiennes et argentines.

La mission industrielle de la Ville de Rimouski et de l'UQAR débutera le 25 mai. (Photo : Courtoisie Laurent Bellavance)

Cette mission est effectuée à l'invitation du gouvernement argentin, indique le directeur général de la Société de promotion économique de Rimouski, Laurent Bellavance. « Il nous invite pour explorer les avenues d'échanges commerciaux que nous pourrions faire. Actuellement, ils sont en train de développer certaines stratégies en matière de développement économique et technologique pour lesquelles nous avons des affinités dans la région. »

Le savoir bas-laurentien en matière de ressources naturelles et de l'énergie intéresse les Argentins, explique le recteur de l'UQAR, Michel Ringuet. « Ils veulent développer l'énergie éolienne (couplage avec hydrogène), ils ont des champs de tourbe à l'infini, ils ont un problème avec le bois résiduel dans les forêts et il y a bien sûr les sciences de la mer qui les intéressent. »

C'est à la suite des travaux sur l'impact des changements climatiques réalisés par l'ISMER pour l'Argentine – des travaux menés en Arctique et en Antarctique –, que cette mission a pu être mise sur pied. « On profite de la qualité de la relation que l'ISMER a développé avec l'Argentine pour explorer d'autres avenues de collaboration », précise M. Bellavance, qui a effectué une première visite préparatoire de deux semaines, en février dernier.

Selon le maire de Rimouski, la portée de cette mission dépasse les frontières de la Ville. « On inscrit la mission dans une perspective régionale. On veut essayer de voir s'il y a des opportunités pour toute la connaissance et la masse critique du développement éolien qui se fait en Gaspésie et si on peut s'inscrire dans une perspective de sous-traitance », indique Éric Forest. Une rencontre avec la Chambre de commerce Canada-Argentine est d'ailleurs au programme.

Outre MM. Bellavance, Forest et Ringuet, la délégation rimouskoise est formée de Serge Demers (ISMER), d'Alain Anderson (Technopole maritime), d'Adrian Ilinca (ATI-Éolien), du consultant en énergie renouvelable Marc Hubert et du chercheur argentin Gustavo Ferreyra. La mission d'une semaine débutera le 25 mai. (L'Avantage)

GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS

Trois entreprises gaspésiennes honorées

Le Festival en Chanson de Petite-Vallée, Exploramers de Sainte-Anne-des-Monts et l'Auberge Beauséjour d'Amqui ont de quoi se réjouir. Ils sont tous trois lauréats des 23es Grands Prix Tourisme Québec 2008, remis le 9 mai à Montréal.

« C'est un honneur et une reconnaissance du travail que nous faisons depuis 25 ans », a souligné le responsable du financement et des commandites du Festival en Chanson de Petite-Vallée, Simon Côté, en recevant le grand prix Or, catégorie Festivals et événements touristiques, budget de 1 M\$ et moins.

Pour Simon Côté, ce prix permet aussi au Festival de prouver qu'un tel événement peut se tailler une place de choix basée sur la créativité.

La 26e édition du Festival en Chanson de Petite-Vallée se tient cette année du 25 juin au 3 juillet. Pour cette édition, les organisateurs ont reçu pas moins de 392 inscriptions et, de ce nombre, une douzaine de candidats seront retenus pour offrir leur prestation devant le passeur du Festival, Michel Rivard. Contrairement aux éditions antérieures, le volet compétitif a été éliminé.

Simon Côté et la présidente du Festival en Chanson de Petite-Vallée, Annie Bélanger. (Photo Christine Saint-Pierre ATR Gaspésie)

Si on est ravi à Petite-Vallée, même son de cloche à Sainte-Anne-des-Monts, où le Centre Exploramer a remporté le prix Argent, catégorie Attractions touristique moins de 100 000 visiteurs.

La directrice générale, Sandra Gauthier, se dit d'ailleurs très contente de ce résultat : « Ce prix vient en quelque sorte confirmer que nous avons vu juste en investissant pour refaire nos aquariums, actualiser notre produit et opter pour une vocation plus écologique. Sandra Gauthier ajoute qu'Exploramer est aussi reconnu comme entreprise de tourisme d'apprentissage, une option de plus en plus populaire auprès de la population.

Au cours des deux dernières années, Exploramer, qui entreprendra sa saison le 7 juin, a connu une hausse de plus de 32 % de sa clientèle.

La directrice générale d'Exploramer, Sandra Gauthier. (Photo Christine Saint-Pierre ATR Gaspésie)

L'Auberge Beauséjour d'Amqui a aussi retenu l'attention en remportant un prix Argent catégorie Établissement de 1 à 3 étoiles. Établie dans un bâtiment datant de 1892, la petite auberge propose également des produits fins de la région et une toute nouvelle chocolaterie. D'ici peu on pourra aussi y déguster une crème glacée italienne maison.

Pour la directrice de l'auberge, Normande Saint-Pierre, ce prix représente le fruit du travail de toute une équipe. Motivée par cet honneur, l'équipe entend maintenant viser une médaille d'or. (L'Avantage)

Deux années d'actions à la MRC de La Haute-Gaspésie

En acceptant le mandat qui lui était confié en novembre 2005, lors de son élection à titre de préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie, Majella Émond savait déjà qu'une somme incalculable de travail l'attendait.

Même si beaucoup de chemin a été parcouru, les défis sont encore colossaux pour la MRC de La Haute-Gaspésie, qui présentait son bilan de mi-mandat, mardi, à Mont-Saint-Pierre.

À mi-temps de ce mandat, Majella Émond estime que des actions positives ont été posées pour aider au développement de sa MRC. « Au départ il fallait s'assurer de reprendre notre place au plan régional », dit-il, ajoutant que durant plusieurs années, la Haute-Gaspésie a manqué de visibilité.

Reprenant l'ensemble des réalisations, Majella Émond a rappelé que la mise en place du plan triennal de développement de la MRC, basé sur les axes du développement social, culturel, touristique, économique et environnemental commençaient à être porteurs d'avenir. Il note, de plus, que grâce aux diverses ententes de partenariat conclues entre la MRC et divers ministères, elle peut maintenant profiter de ressources humaines qui vont permettre de mener d'autres actions.

Majella Émond souligne également l'importance de la création de la Coalition Assez c'est Assez, qui a donné une voix supplémentaire à sa région pour se faire entendre auprès des gouvernements. « La coalition est toujours bien active », assure-t-il, tout en précisant que 10 revendications sont toujours en discussion.

En termes d'investissements, on indique que c'est quelque 8 millions \$ qui ont été injectés dans le milieu par le biais de divers programmes, dont 4,5 M\$ grâce au Pacte rural et 2 M\$ par le Fonds de création d'emplois municipaux.

Même si des progrès significatifs ont été réalisés, Majella Émond n'a pas l'intention de réduire son ardeur. Parmi ses priorités, l'implantation de la téléphonie cellulaire et de l'Internet haute vitesse, qui sont essentiels au développement régional. On fonde aussi beaucoup d'espoir sur l'implantation d'une usine de panneaux solaires et le centre d'archivage numérique à Sainte-Anne-des-Monts. La MRC sera également très attentive à ce qui se passe dans l'industrie forestière, car elle a été durement frappée, avec une perte de 320 emplois au cours des trois dernières années.

Après les bonnes nouvelles qui ont été annoncées pour la région de Matane dans le dossier éolien, Majella Émond, espère maintenant que les prochaines toucheront la Haute-Gaspésie.
(L'Avantage)